

LE CAILLOU DANS LE SOULIER

LA PIEDRA EN EL ZAPATO, NO 6

NUMÉRO SPÉCIAL:
CRIMES D'ÉTAT
EN COLOMBIE
PRINTEMPS 2009



Projet accompagnement solidarité Colombie

RÉGIME DE TERREUR SOUS URIBE

LE CANADA COMPLICE DE CRIMES CONTRE L'HUMANITÉ ?

D'ici le début de juin 2009, le Canada décidera s'il ratifie ou non l'**Accord de libre-échange** (ALE) bilatéral avec la Colombie, signé par le gouvernement conservateur de Stephen Harper le 21 novembre 2008, alors que 30 sénateurs et membres de la Chambre des représentants de ce pays sont actuellement en prison pour avoir appuyé les paramilitaires et que 65 autres sont sous enquête dans le désormais fameux scandale de la " para-politique ".

La Colombie, avec 4 millions de personnes déplacées au cours des 25 dernières années et près de 6 millions d'hectares de terres expropriées aux paysans par les paramilitaires, est le deuxième pays au monde où il y a le plus de déplacés internes après le Soudan. De 1982 à 2007, la population civile de ce pays a été victime de plus de 3500 massacres, 15 000 disparitions forcées et 5000 dirigeants politiques de gauche assassinés. La responsabilité de l'immense majorité de ces crimes est attribuée aux paramilitaires, soutenus par l'État colombien. A ce titre, l'ancien chef paramilitaire extradé aux Etats-Unis Salvatore Mancuso, a affirmé le 18 novembre 2008, dans une salle de la Cour Fédérale de Washington : " Je vais être sincère. Nous faisons le travail sale que le DAS (services de renseignements colombiens) et la force publique ne pouvaient pas faire ".

Dans le cadre de l'application de la politique de Sécurité démocratique du gouvernement d'Alvaro Uribe Velez, les crimes contre l'humanité se sont multipliés. Au total, depuis 2002, 13 634 civils ont perdu la vie à cause de la violence sociopolitique, dont la responsabilité est attribuable dans 75,4% des cas à l'État colombien. Au cours des trois premières années du gouvernement d'Uribe, la pratique des détentions arbitraires et massives a touché plus de 8000 personnes et il a été démontré par la suite que plus de 80% de celles-ci furent illégales. Au cours des deux derniers mandats d'Uribe, au moins 1122 personnes civiles sans défense ont été assassinées puis présentées par l'Armée comme " mortes au combat ".

La Colombie est l'un des pays les plus dangereux au monde pour les défenseurs de droits humains, tout comme pour les syndicalistes qui ont parlé haut et fort pour les droits des travailleurs, les étudiants qui réclament leur droit à une éducation accessible, les journalistes critiques du gouvernement, les paysans qui osent tenter de défendre leur terres et dénoncer les intérêts économiques qui se cachent derrière les crimes de guerre et crimes contre l'humanité dont ils sont victimes.

Sommes-nous prêts à devenir les silencieux complices d'un régime de terreur au nom de l'économie ? En Colombie, on tue les gens essentiellement pour 2 raisons : soit ils ont les pieds sur des terres fertiles ou sur des richesses naturelles, soit ils dénoncent les crimes d'État. **Le " libre-marché " équivaut à préparer le terrain pour l'entrée des investissements étrangers, c'est à dire enlever les " obstacles au commerce ". En Colombie, cela signifie déplacer et tuer les gens.** L'ALE ne fera que mettre le pied sur l'accélérateur de cette politique criminelle de l'État colombien. Le gouvernement d'Uribe terrorise la population pour faire taire l'opposition et accuse systématiquement les critiques d'être des guérilleros ou pire encore des " terroristes ". L'État colombien est un État criminel structurellement lié au paramilitarisme et le gouvernement d'Uribe un maître dans l'art de la répression politique. D'ici le début juin, un vote doit être pris au Parlement canadien sur la ratification de l'ALE avec la Colombie. Au moment d'écrire ces lignes, le Bloc Québécois et le NPD ont déjà fait savoir qu'ils s'y opposeraient, mais les libéraux n'ont pas pris position... Si les libéraux et conservateurs n'ont pas de scrupules à coopérer avec un gouvernement qui a visiblement les mains tachées de sang, alors ils devront assumer qu'ils l'ont fait en ignorant la forte opposition manifestée par un grand nombre d'organisations sociales du pays et que cela équivaut à donner le feu vert au gouvernement colombien pour qu'il continue de réprimer les mouvements sociaux en toute impunité !

Dans ce numéro spécial d'analyse sur les crimes d'État en Colombie:

La parapolitique en perspective: institutionnalisation de la criminalité narco-paramilitaire, p. 2

Colombie: État de droit ou État de fait ? Le projet agro-industriel de palme au Curvarado fait éclater au grand jour les entrelacements étroits entre fonctionnaires et entrepreneurs-paramilitaires, p. 6

Crimes d'État: Les exécutions extrajudiciaires, p. 11

LA PARAPOLITIQUE EN PERSPECTIVE : INSTITUTIONNALISATION DE LA CRIMINALITÉ NARCO-PARAMILITAIRE

Depuis 1980, le trafic des drogues et le crime organisé sont devenus centraux dans l'économie colombienne. Malgré la publicisée 'lutte' contre les drogues et contre le terrorisme, ces phénomènes ont atteint une grande stabilité au cours des années 2000 et jouissent d'une place privilégiée aujourd'hui. À titre illustratif, rappelons que les groupes paramilitaires comptent 10200 hommes en armes, qu'au moins 22% des congressistes appartiennent à des partis politiques influencés par le narco-paramilitarisme (Arcanos, déc 2008) et qu'entre 2006 et 2007 les cultures de coca ont augmenté de 27% (ONU, 2008).

L'analyse séparée de chacun de ces faits et de tous les autres que les Colombiens intègrent dans la quotidienneté comme des nouveaux " scandales " ¹ biaisent la compréhension du phénomène du crime institutionnel, quoiqu'ils décrivent l'actualité. Une analyse ainsi fragmentée permet de fragmenter la réalité et de présenter l'interaction du narco-paramilitarisme avec les institutions de l'État comme de la corruption, les effets du contrôle politique et territorial comme relevant du niveau local et le processus de légitimation du narco-paramilitarisme comme un engagement avec la vérité et la justice.

Contrairement, nous sommes convaincus que le paramilitarisme, créé par l'État et la classe dominante², a favorisé l'expansion du narcotraffic puis a créé les conditions idéales pour la légalisation des acquis de l'économie criminelle. Deux niveaux de responsabilité doivent être signalés dans ce processus. Le premier incombe à l'État et à la classe dominante qui historiquement ont imposé la criminalité paramilitaire comme mécanisme de répression et d'enrichissement. L'autre niveau de responsabilité concerne le gouvernement Uribe pour son rôle dans le processus de légitimation et de légalisation du narco-paramilitarisme. Cette légalisation, faite à travers des mécanismes politiques que nous survolerons, encourage la narco-paramilitarisation de la société colombienne, dont un signe est la rapide expansion des groupes du paramilitaire de troisième génération.

Nous affirmons que l'action des groupes paramilitaires - historiquement liés à la classe dominante - et des cartels de la drogue a convergé à partir des années 1980. Cela a donné lieu à l'émergence d'un groupe social, plus connu comme classe émergente, qui développe rapidement conscience de ses intérêts et met en oeuvre deux mécanismes pour les défendre : l'un de confrontation militaire, l'autre d'alliance politique. À travers ces deux mécanismes et à travers le rôle de certains narcotrafiquants³ et de Alvaro Uribe⁴, la classe émergente de l'économie criminelle est parvenue à s'institutionnaliser. Il est donc pertinent de dresser un aperçu sur l'émergence du paramilitarisme et du narcotraffic ainsi que de leur évolution.

APERÇU HISTORIQUE DE LA CRIMINALITÉ PARAMILITAIRE

Les paramilitaires sont des structures armées, non reconnues officiellement par l'État comme faisant partie de son appareil de défense, dans ce sens, les paramilitaires sont des groupes " irréguliers ". Néanmoins, des liens organiques clairs entre les paramilitaires et les institutions de l'État ont été établis depuis les années 1940, dans le contexte de *La Violencia*⁵, jusqu'à aujourd'hui. Au cours de *La Violencia*, les grands propriétaires terriens et les industriels ont réussi à contenir les transformations libérales que le gouvernement cherchait à mettre en place. Cette période s'est conclue par la configuration d'une alliance entre les intérêts des industriels et des grands propriétaires terriens faisant foi de l'efficacité du paramilitarisme. Il a permis de rétablir l'ordre remis en question par les organisations paysannes et ouvrières et d'affirmer la primauté des grands propriétaires terriens parmi la classe gouvernante⁶. L'efficacité du paramilitarisme a fait qu'il demeure un instrument de la classe dominante et qu'il soit adopté par l'État, de façon plus ou moins officielle selon la conjoncture.

En plus des faits mentionnés, trois autres 'moments' nous semblent importants dans l'évolution du paramilitarisme en Colombie par sa contribution à l'ampleur de ce phénomène et son incidence dans l'ensemble social : la politique états-unienne d'endiguement du communisme (années 1960), la convergence du paramilitarisme avec le narcotraffic (années 1980) et la création des Convivir⁷ (1994-1997).

La contribution états-unienne. Le phénomène paramilitaire a des racines historiques dans les relations sociales de la Colombie, néanmoins, il faut signaler que c'est dans le contexte de la guerre froide et particulièrement du développement de la doctrine de sécurité nationale, que le paramilitarisme est rentré en force dans la vie politique nationale, bien que jusqu'ici, seulement en tant que stratégie militaire. En effet, en 1962, la Mission militaire Yarborough de l'École de guerre spéciale des États-Unis, visite le pays (CINEP 2004, p.17). Les directives secrètes que laisse cette mission ainsi que les six manuels d'entraînement des Forces armées colombiennes⁸ mettent en évidence cette stratégie. La première apparition juridique du paramilitarisme s'est fait sous état d'exception en 1965 par le décret 3398. Ce décret devient juridiction permanente par la loi 48 de 1968 et n'est déclaré inconstitutionnel qu'en 1989.

Le narcotraffic⁹ en Colombie fait irruption dans les années 1970 avec la culture de marijuana mais ne devient important qu'au début des années 1980. La rapide croissance de l'économie du narcotraffic met les narcotrafiquants en con-

currence pour le contrôle du territoire avec la guérilla marxiste qui en plus utilise l'enlèvement comme moyen de financement. En 1981, lorsque Martha Nieves, fille d'un mafieux, a été enlevée, les principaux mafieux se sont concertés : il ne fallait pas payer la rançon mais affronter militairement cette situation. C'est ainsi que le groupe paramilitaire Muerte a secuestradores (MAS) apparaît dans la scène publique. Ses actions se sont réalisées en alliance avec les forces armées et en lien avec les structures paramilitaires existantes. Martha Nieves Ochoa est libérée, sans qu'aucune rançon ne soit payée, après que plus d'une centaine de militants et de personnes proches du M-19 aient été assassinées. Cependant, le MAS ne se limite pas à répondre à cet enlèvement : ses activités éclaboussent de sang tout le pays à partir de 1981. En 1983, le groupe est présent dans plusieurs régions et parmi ses membres on trouve au moins 59 militaires actifs dont 11 officiers (Procuraduría General de la Nación, 1983). Depuis lors, les activités du paramilitarisme et du narcotrafic ont été étroitement liés.

Parallèlement, les narcotrafiquants ont une autre guerre à livrer, ils demandent à l'État de leur accorder une amnistie indéfinie. Dans leur logique, ils ont créé une richesse qui profite à l'économie colombienne¹⁰ et en échange exigent impunité. Cela explique les assassinats des fonctionnaires judiciaires chargés des enquêtes contre le narcotrafic (première moitié des années 1980). Déjà avec Escobar, les deux stratégies du narcotrafic pour se faire accepter dans les cercles du pouvoir sont mises en œuvre : en 1982 il se présente aux élections législatives et devient suppléant à la Chambre des représentants. Ensuite, les narcotrafiquants

luttent contre l'extradition vers les États-Unis. Avec Escobar à leur tête et sous le nom des *Extraditables*¹¹, les narcotrafiquants entreprennent des actions terroristes, exigeant du gouvernement que leur liberté et leur économie ne soient pas soumises aux autorités états-uniennes. Après Escobar, la stratégie de légalisation implémentée par les narcotrafiquants consiste à se fusionner avec le paramilitarisme, à baisser le profil des activités des cartels de la drogue (les grands cartels disparaissent pour donner place à des réseaux moins spectaculaires) et à politiser l'image de l'activité criminelle.



1 Parmi les scandales liant le narcotrafic à la vie politique, nommons - à titre d'exemples non exhaustifs : le procès 8000 (sous le gouvernement Samper), les multiples scandales de 'corruption' des forces armées, de police et des organismes judiciaires, les scandales liant le narco-paramilitarisme et la classe politique.

2 Généralement on comprend l'État comme les institutions et sa bureaucratie. Or, il est importante de signaler que le paramilitarisme a servi les intérêts de la classe dominante (entrepreneurs, propriétaires terriens, banquiers et en général les groupes économiques). Cela est devenu une évidence avec les aveux des narco-paramilitaires. Voir à ce sujet : verdadabierta.com

3 Les frères Fabio, Carlos et Vicente Castaño Gil ont joué un rôle central dans le processus d'expansion du narco-paramilitarisme et dans sa transformation en sujet politique. Ils ont commencé leur carrière criminelle au service de Pablo Escobar et postérieurement se sont alliés à la CIA et à d'autres narcotrafiquants colombiens pour combattre leur ancien patron. Après la mort d'Escobar (1994), les Castaño sont devenus les leaders du processus d'unification des paramilitaires dans une organisation nationale : les Autodéfenses Unies de la Colombie.

4 L'idéologie de droite du Président Uribe a influencé activement la vie politique récente de la Colombie. En 1995, alors qu'il était gouverneur du département d'Antioquia, M. Uribe a promu ouvertement la création des Convivir. Ces organisations ont été dirigées par les principaux chefs des groupes narco-paramilitaires. Il a mené à terme la démobilisation des groupes narco-paramilitaires et a pris la défense politique de ces groupes qu'il qualifie d'acteurs politiques. Une réforme constitutionnelle a été nécessaire pour permettre sa réélection à la présidence pour la période 2006-2010.

5 Pendant le premier mandat présidentiel du libéral López Pumarejo (1934 à 1938), sous la pression des mobilisations populaires, des réformes sociales sont passées qui favorisent les droits des travailleurs -d'organisation notamment- et qui bouleversent le concept de propriété de la terre, le conditionnant à l'exploitation : les terres non productives devaient être restituées à l'État et certains droits sont reconnus aux métayers (Loi 200 de 1934). La classe dominante traditionnelle, dont les terres sont, en général, pas ou très peu cultivées, répond par la Violencia qui commence à se préparer dès 1934. Les plus grands propriétaires terriens, qui jouissent de droits féodaux sur la terre n'ont pas l'intention de céder devant les libéraux au pouvoir. À partir de 1946, sous la présidence du conservateur Ospina Pérez, les instigateurs de la Violencia accentuent leur action contre les ouvriers et les paysans. Le mouvement social (ouvrier et paysan) qui s'était forgé à partir des années 1920 fut détruit; plus de 200 000 morts ; renforcement de l'idéologie conservatrice de répression contre les secteurs sociaux dominés.

6 Pour une analyse historique de l'incidence des propriétaires terriens sur la structure de la société et la violence, voir Guillén Martínez, Fernando. 2006 [1979].

7 Cooperativas de Vigilancia y Seguridad Rural, Convivir, sont des organisations de sécurité privée. (voir infra).

8 Correspondant aux années 1962, 1963, 1969, 1979, 1982 et 1987. Voir analyse complète dans " La doctrina anti-insurgente del Estado colombiano y la población civil", CINEP, 1988.

9 Notre interprétation sur le phénomène narco-paramilitaire ne cherche pas à affirmer que le pattern ici présenté a été le seul implémenté dans le développement du narcotrafic. Nous visons plutôt à faire ressortir la modalité implémentée par les narco-paramilitaires qui sont sortis gagnants dans le processus d'institutionnalisation.

10 À partir des années 1980 l'économie du narcotrafic équivalait à entre 2,5 et 5 % du PIB de la Colombie et à 40% de ces exportations (Rocha, 2000). En 2008 le chef narco-paramilitaire Salvatore Mancuso a affirmé que le narcotrafic produit 7 mille millions de dollars par année. Les spécialistes sur la question ont trouvé que ce chiffre est vraisemblable (Semana, le 1 septembre 2008).

11 Son slogan central était " Nous préférons une tombe en Colombie qu'une prison aux Etats-Unis ".

MÉCANISMES DE LÉGALISATION DE L'ÉCONOMIE NARCO-PARAMILITAIRE

Les Convivir sont l'instrument parfait pour développer la nouvelle stratégie. Créés en tant qu'entreprises d'autodéfense, elles ont dès leur naissance le potentiel nécessaire pour légitimer l'activité criminelle et donc légaliser l'économie accumulée par le narco-paramilitarisme. C'est ainsi qu'elles ont été conçues par les chefs narco-paramilitaires Salvatore Mancuso et Carlos Castaño¹². Leurs calculs politiques étaient bien fondés : abritées par la légalité et par la défense publique que faisaient différents fonctionnaires d'État et politiciens, les Convivir se sont répandues rapidement et ont posé les bases de la nouvelle image du narco-paramilitarisme en tant que projet politique. Les mêmes chefs qui ont conçu et forgé les Convivir, ont implémenté un programme politique pour le narco-paramilitarisme que lui a donné son caractère anti-subversif. Il est bien résumé dans le manifeste de fondation des Autodéfenses Unies de la Colombie (AUC, 1998, cité dans Nuevo Arco Iris 2007 : 16) : " Définir les AUC en tant que mouvement politique-militaire à caractère anti-subversif en fonction du droit légitime de défense qui demande des transformations de l'État sans l'attaquer ".

Delors, les narco-paramilitaires se sont investis dans le projet d'apparaître comme une organisation politico-militaire. Elles ont accumulé un grand pouvoir économique et politique qui les a permis d'avoir un président prêt à les défendre et mieux encore à normaliser leurs acquis. Dès le début de son premier mandat en 2002, Alvaro Uribe entame des 'négociations'¹³ avec les groupes narco-paramilitaires dont le but déclaré était d'obtenir leur démobilisation. Les termes généreux de ces négociations ont été dénoncés par des organisations sociales, des ONG et des organisations internationales. Les critiques remarquaient que l'amnistie n'est pas possible pour des crimes contre l'humanité et que la vérité doit être une condition sine qua non d'un véritable processus de désarticulation des structures criminelles. Le processus dit de démobilisation, auquel aboutissent les négociations a commencé en 2003 et terminé en 2006 avec résultat 31 689 narco-paramilitaires démobilisés (OEA, 2007). Les dispositions juridiques qui ont encadré la démobilisation¹⁴ font en sorte que seulement les paramilitaires qui avouent leur responsabilité et les membres dénoncés par les ex-chefs paramilitaires d'avoir commis des crimes graves ou contre l'humanité soient poursuivis en justice (Loi

975 de 2005). Comme résultat 3000 paramilitaires ont été postulés pour faire l'objet des enquêtes judiciaires et pourraient affronter une peine maximale de 8 ans de prison, les autres ont été démobilisés en toute impunité.

La dite démobilisation a comme toile de fond des enquêtes judiciaires, fortement et ouvertement entravées par le Président Uribe, contre des politiciens et fonctionnaires publics (dont plusieurs sont directement liés au pouvoir exécutif) par des liens avec le narco-paramilitarisme. De plus, comme les 59 congressistes actuellement en prison pour participation aux groupes narco-paramilitaires, ont été remplacés par leurs suppléants, la configuration de la majorité favorable au gouvernement reste intacte. Plus importante encore, l'économie construite à partir de l'activité criminelle du narco-paramilitarisme n'a pas été remise en question¹⁵.

Le paramilitarisme a été historiquement le mécanisme utilisé par la classe dominante pour commettre des crimes contre la population dans le but de la discipliner mais aussi dans le but d'accroître la richesse de la classe dominante. Des crimes qu'il fallait occulter¹⁶. La stratégie de l'administration Uribe a été quand même un peu différente, ses objectifs l'étaient aussi. Il a procédé à justifier le paramilitarisme, ce n'est pas le seul à le faire en Colombie, ni le premier dans le monde à prétendre que les crimes d'État étaient justifiés. Les narco-paramilitaires avec le concours d'Uribe ont tergiversé ouvertement l'histoire de l'activité criminelle pour lui en donner un visage politique.

La justification se fait sur l'argument que ces crimes étaient inévitables, ils étaient des actes de défense propre, d'engagement civique. Bref, les paramilitaires se sont organisés pour sauver la propriété, les institutions de l'État et la morale menacée par la guérilla et ses collaborateurs. De ce fait, la responsabilité criminelle est neutralisée (Zaffaroni) et les victimes niées ou transformées en victimaires. Une fois cette base justificative du crime établie, c'est-à-dire, socialement acceptée, la vérité historique n'est plus réalisable. À sa place une " vérité compromis " (Gómez Muller, 2007) est imposée. Les délits peuvent être racontés, la vérité a été fragmentée. Les narco-paramilitaires ont occulté que le but premier de leur activité était l'enrichissement personnel - ce qui enlève les prétentions humanistes qu'ils ont utilisées pour embellir leur image publique. Ils ont affirmé que leur guerre était contre la guérilla mais oublient que c'est contre la population civile que leur machine de mort et terreur a été dirigée, cela décrédite leur discours de légitime défense.

12 Le chef paramilitaire Carlos Castaño, fondateur des AUC disait en 2001 (Semana) que les paramilitaires refusaient de continuer à jouer le rôle de "maîtresse clandestine" de l'État et qu'ils voulaient être reconnus publiquement.

13 Le terme " négociation " pour le processus de démobilisation entre les paramilitaires et l'État colombien a été remis en question par différents groupes sociaux. Ils signalent qu'une négociation implique deux parties clairement identifiées et indépendantes, alors que le paramilitarisme a été conçu par l'État et entretenu par ses institutions. À ce sujet, la CIDH (1999, Chapitre IV) affirme que " L'État colombien a joué un rôle d'importance dans le développement des groupes paramilitaires ou d'autodéfense à qui il a permis d'agir sous protection légale et en toute légitimité pendant les décennies 70 et 80. L'État est responsable, de manière générale, de l'existence de ces groupes et leur consolidation ".

14 Les ONG et l'organisation des victimes de crimes d'État ont remarqué que les paramilitaires ne se sont pas vraiment démobilisés mais qu'ils ont baissé le profil de leur action. Cela ne signifie pas qu'ils ont disparu mais reflète un nouveau modus operandi dans un contexte où ils ont déjà réussi le contrôle social par la terreur.

15 Plusieurs études ont signalé les mécanismes implémentés par les narco-paramilitaires pour blanchir l'argent et donc l'investissement de cet argent dans l'économie légale, dont la construction, les projets agro-industriels, minières et les monocultures des fruits.

16 À titre d'exemple, les réactions d'indignation des militaires et du Ministère de la Défense devant chacune des accusations pour violations des droits humains.

Par ces mécanismes, entre autres, la classe dominante qui avait utilisé le paramilitarisme comme instrument de contrôle et d'enrichissement a finalement vu se positionner les narco-paramilitaires comme membres de son élite. Un des ces manifestations, la plus médiatisée, est la transformation du système des partis. Bipartite depuis qu'elle existe comme république, la dynamique libérale-conservatrice colombienne s'est effritée en 2002 et a donné place à une multitude des partis sous le contrôle narco-paramilitaire. Néanmoins, la configuration de la formation sociale colombienne n'a pas changé, bien au contraire, ses principaux traits ont été accentués par l'institutionnalisation narco-paramilitaire, à savoir : grande concentration de la propriété terrienne, idéologie conservatrice et répressive.

On pourrait croire que l'actuel scandale lié aux enquêtes judiciaires contre le narco-paramilitarisme dans la politique, représente un changement dans la conception de l'État et l'administration de justice. Nous sommes persuadés que ce scandale ne sert qu'à donner de la situation actuelle une

image de chose jugée et, ce faisant, qu'à légitimer l'incorporation des acquis narco-paramilitaires dans la vie normale de la société colombienne. La compréhension de la violence est étroitement associée à la compréhension du mode de production, plus particulièrement du modèle violent de développement économique et des rapports sociaux que lui son propres. Ce qu'il faut retenir est que l'utilisation de la violence a constitué un mécanisme de reproduction de la classe dominante et non pas un mécanisme de subsistance des groupes délinquants agissant en marge de la loi et de l'establishment. Comme corollaire de ces rapports de pouvoir, la classe dominante et l'État ont empêché l'organisation de la société civile et se sont dotés des groupes paramilitaires. Ces derniers ont gagné une dynamique propre, à partir de sa convergence avec le narcotraffic, qui les a mené à demander d'être acceptés parmi la classe gouvernante. Le groupe social en question émerge des groupes criminels - paramilitaires et narcotrafiquants - et son inclusion dans la sphère du pouvoir signifie un renforcement de la tendance conservatrice et répressive de l'État colombien.



Voir aussi :

Coup d'oeil sur le scandale de la parapolitique colombienne (La piedra en el zapato 3, 2007)

Notes de conjoncture - La propagande Uribe (La piedra en el Zapato 4, 2008)

Philippe Dufort, " Paramilitarisme et scandale de la parapolitique en Colombie " (Chronique des Amériques, octobre 2007, No 17)

Bibliographie et références

Arcanos. 2007. " Paramilitares y políticos ". Publication de la Corporation Nuevo Arco iris, Bogotá.

2008. En qué está la guerra ?

CINEP. 2004. "Deuda con la humanidad. Paramilitarismo de Estado en Colombia, 1988-2003". In collection Noche y niebla, Bogotá: Banco de datos de violencia política. 493 p. En ligne: www.nocheyniebla.org

Hallé Tania. 2007. Déplacements forcés et contre-réforme agraire en Colombie : Territoires, agro-industrie de la palme africaine et résistance civile afro-colombienne au Choco. Mémoire de maîtrise. Université de Montréal

Naciones Unidas. 2008. Colombia, monitoreo de cultivos de coca Oficina contra la droga y el delito.

OEA. 2007. Informe trimestral MAPPOEA.

Rocha, Ricardo. (2000). La economía colombiana tras 25 años de narcotráfico. Programa de las Naciones Unidas para la Fiscalización internacional de las drogas, UNDCP y Siglo del Hombre Editores. Bogotá

Thoumi. 2005. Ventajas competitivas ilegales, el desarrollo de la industria de drogas ilegales y el fracaso de las políticas contra las drogas en Afganistán y Colombia

Zafaronni. Raúl. El crime de Estado como objeto de la criminalología. Disponible in www.juridicas.unam.mx

COLOMBIE : ÉTAT DE DROIT OU ÉTAT DE FAIT ?

Le projet agro-industriel de palme au Curvarado fait éclater au grand jour les entrelacements étroits entre fonctionnaires et entrepreneurs-paramilitaires

Antécédents

De 1996 à aujourd'hui, les communautés afro-descendantes et métisses des bassins hydrographiques du Jiguamiando et Curvarado, situés dans la région du Bajo Atrato au nord du département du Chocó, ont été victimes d'attaques systématiques ayant causé plus de 140 victimes d'assassinats et de disparition forcées ainsi que 15 déplacements forcés. La presque totalité de ces violations de droits humains ont été perpétrées soit par des actions directes des forces de sécurité publique de l'État ou sous la stratégie paramilitaire. De ce nombre, six assassinats et un déplacement forcé furent commis par la guérilla des FARC. L'immense majorité de ces crimes demeurent dans l'impunité totale.

En 2001, quelques mois à peine après que les communautés aient reçu un titre de propriété collective sur leurs territoires ancestraux comme le prescrit la loi 70 de 1993, d'immenses plantations de palme africaine ont commencé à être implantées sur leurs terres. L'avancée de ce projet agro-industriel fut accompagnée par une offensive militaire et paramilitaire qui a engendré l'expulsion de l'ensemble des habitants du Curvarado, abandonnant ainsi près de 45 000 hectares de terres. La plupart d'entre eux se déplacèrent dans les différents centres urbains de la région, alors qu'une partie d'entre eux se réfugièrent dans le bassin de la rivière Jiguamiando, situé au sud du Curvarado.

A l'occupation paramilitaire puis militaire de leur territoire, se sont ajoutés les moyens de pression par la terreur pour forcer la vente des terres des paysans, l'utilisation de mécanismes frauduleux d'achat et de ventes de parcelles, la conformation d'associations paysannes par les paramilitaires pour supplanter les autorités légitimes des communautés, le " repeuplement " ou nouvelle colonisation des territoires dirigé par les entreprises, l'appui financier de la part d'institutions agraires gouvernementales au projet agro-industriel de palme implanté illégalement sur les territoires des communautés par 13 entreprises créées ou protégées, selon les cas, par les structures paramilitaires et le narcotraffic.

Selon le rapport de l'Incoder - Institut colombien de développement rural - émis suite à la Commission de vérification réalisé en 2004 au Curvarado, 93% des plantations de palme se trouvent au sein des territoires collectifs des afro-colombiens et sont par conséquent illégales.¹

Appuyées par l'organisation de défense des droits humains colombienne la *Comisión Intereclesial de Justicia y Paz*, les communautés ont exigé la dévolution sans condition de leurs territoires occupés, utilisant pour ce faire diverses actions juridiques internes et internationales comme le Système interaméricain de droits humains, le système des Nations unies, la Juridiction universelle, la Convention 169 de l'OIT, ainsi que des mécanismes de protection de la vie comme le sont les Zones humanitaires. Ces dernières sont des lieux d'habitation exclusif de populations civiles, se basant sur le droit au " Principe de distinction " reconnu par le Droit international humanitaire pour les populations civiles vivant au sein d'un conflit armé. Malgré tout cela, aujourd'hui il reste encore 21 000 hectares de terres n'ayant pas été remises aux communautés, terres qui continuent d'être sous le contrôle des entreprises de palme et du paramilitarisme.²



LE GOUVERNEMENT A FINANCÉ PRÈS DE 100% DE LA PALME AU CURVARADÓ, CHOCÓ

Un récent rapport de la *Contraloría General de la Nación* (équivalent du Bureau du vérificateur général) a révélé de nouveaux éléments de preuves sur le financement avec des fonds publics ayant permis l'implantation illégale du projet agro-industriel de palme africaine sur les territoires collectifs des communautés afro-descendantes et métisses du Curvarado.

¹ Se mata con hambre, se mata con balas, y se quiere matar el alma. La dignificación afirmación integral ante la imposibilidad de la Reparación. 11 de febrero de 2009. Comisión de Justicia y Paz. <http://www.justiciaypazcolombia.com/Se-mata-con-hambre-se-mata-con>

² DeVer 484. Devolucion parcial de tierras en Curvarado. 19 de febrero de 2009. Comisión de Justicia y Paz. <http://www.justiciaypazcolombia.com/DEVOLUCION-PARCIAL-DE-TIERRAS-EN>

Appui financier pour un projet agro-industriel sur des terres de déplacés

Lorsqu'elles ont sollicité les crédits à Finagro il y a quelques années, les entreprises palmicultrices ont déclaré qu'elles avaient des accords avec les propriétaires des territoires collectifs du Curvaradó et Jiguamiandó. Pour ce faire, Urapalma, Palmas de Curvaradó, Agropalma, Palmura, la Tukeka et Palmas S.A se sont servies de mécanismes frauduleux comme des associations paysannes créées par les paramilitaires afin de supplanter les Conseils communautaires, autorités légitimes sur ces territoires.

En février 2009, la *Contraloría General de la Nación*, a signalé dans son rapport intitulé: "*Auditoría Gubernamental con enfoque Integral, Modalidad Regular, al Fondo para el Financiamiento del Sector Agropecuario, FINAGRO, vigencia fiscal 2005 y 2006, en desarrollo del Plan General de Auditoría -PGA- 2007-2008*" que trois mécanismes de financement ont été utilisés afin de garantir une mise en place quasi gratuite du projet agro-industriel. Dans un premier temps, Finagro octroyait le prêt aux entreprises de palme créées par les paramilitaires et narcotrafiquants (voir plus bas dans cet article) qu'elle déboursait par le biais de la Banque agraire. Dans un deuxième temps, environ 50% du crédit octroyé fut assuré par une garantie de paiement du *Fondo Agropecuario de Garantías - FAG* (Fond agricole de garantie) et, dans un troisième temps, le 50% restant du montant du prêt fut remboursé par une subvention du programme *Incentivo de Crédito Rural - ICR* - servant à encourager l'investissement dans de nouveaux projets agricoles. C'est ainsi que le rapport affirme que : " Étant donné cet état des choses, l'investissement réel d'Urapalma dans les cultures de palme à l'huile du Curvarado a été financées à presque 100% avec des ressources du système financier agraire officiel. Entre 2002 et 2006, les ICR approuvés pour le département du Choco montent à 1246 millions de pesos (environ 600 000\$ CAN) et de ce montant 1047 millions auraient été octroyés à Urapalma (environ 500 000\$ CAN), c'est à dire 89% du total.



3 DeVer 490. Gobierno financio cerca del 100% de la palma. 10 de marzo de 2009. Comisión de Justicia y Paz. <http://www.justiciaypazcolombia.com/GOBIERNO-FINANCIO-CERCA-DEL-100-DE>

4 La Commission de vérification, visait à déterminer l'emplacement exact des plantations de palme afin que le gouvernement puisse par la suite se prononcer sur la portion de celles-ci ayant été implantées illégalement sur les territoires collectifs des communautés afro-descendantes.

5 Un parti politique fortement touché par les scandales de la " para-politique ".

6 "En la ruta de los Castaños" Norbey Quevedo H. / Juan David Laverde P. 16 de febrero de 2008 www.siporcuba.it/Carimagua%20Inc.doc et " L'épuration immédiate du corps diplomatique colombien est réclamée. " *Rebelión*, le 6 Octobre 2008. http://www.elcorreo.eu.org/article.php?id_article=4195

Finagro a pris la décision d'octroyer ce financement aux entreprises de palme pour implanter le projet agro-industriel sur les territoires du Curvarado et Jiguamiando, malgré toutes les dénonciations publiques sur le déplacement forcé dont ont été victimes les paysans de cette région et malgré le fait que la Commission puis la Cour interaméricaine de droits humains ait ordonné à l'État colombien l'adoption des mesures de protection spéciale pour ces communautés.³

Promotions politiques douteuses

Malgré les évidentes irrégularités ayant été commises durant les démarches ayant permis l'approbation des crédits par Finagro, **Cesar Pardo** qui était alors à la tête de cette entité gouvernementale relevant du Ministère de l'agriculture, fut par la suite promu par le Président Uribe Velez au poste de président de la Banque agraire. Il est évident que Finagro n'a pas financé les petits paysans ni les Conseils communautaires des afro-descendants, sinon que cette entité gouvernementale a opté pour financer les bénéficiaires directs du paramilitarisme ainsi que les paramilitaires étant devenus eux-mêmes les entrepreneurs dans le projet agro-industriel de la palme.

D'autre part, **Luis Ignacio Guzman**, qui en 2004 lors du déroulement de la Commission de vérification au Curvarado⁴ fut porte-parole des entrepreneurs du projet agro-industriel de la palme africaine et qui figurait alors lui-même en tant que représentant légal de l'entreprise Palmas del Atrato S.A., a été promu consul de Miami aux États-Unis par le Président Uribe Velez. D'ailleurs il semble que les deux hommes politiques sont très proches, puisque lorsqu'Uribe était gouverneur du département d'Antioquia celui-ci a nommé Luis Ignacio Guzman " gouverneur en charge " (remplaçant) et secrétaire général à quinze reprises. De plus, Uribe avait également, depuis la Présidence, appuyé publiquement sa candidature au Sénat de la République en tant que membre du parti *Cambio Radical*⁵⁻⁶

ENTRELACEMENTS SCANDALEUX ENTRE HAUTS FONCTIONNAIRES GOUVERNEMENTAUX ET " ENTREPRENEURS-PARAMILITAIRES "

Les liens entre les structures paramilitaires et les entrepreneurs de palme ayant été financés par le gouvernement sont maintenant très connus. Pourtant malgré cela, ces derniers continuent de jouir de la liberté et de profiter de ce projet illégal ayant été implanté à feu et à sang sur les terres des communautés afro-descendantes et métisses ayant du fuir la terre.

Kathia Sánchez, membre du comité directeur de **Urapalma**, est aussi l'épouse de **Hernán Gómez** connu sous le surnom de " **El Sibarita** ", qui selon ce qu'a exprimé **Carlos Castaño**⁷ dans son livre *Mi Confesión* aurait été le véritable chef dans l'ombre derrière les **AUC**. Kathia Sánchez fait présentement l'objet d'un processus pénal à son encontre (qui avance à pas de tortue) pour les délits de déplacement forcé, dommage environnemental et " complot pour commettre un délit " (*concierto para delinquir*).⁸

Un autre membre du comité directeur de **Urapalma** est **Antonio Zuñiga Caballero**, membre d'une famille reconnue pour ses liens avec le narcotrafic, comme l'affirme Castillo dans son livre *Los Jinetes de la Cocaína*. Selon des témoins, Antonio Zuñiga, s'est réuni au moins deux occasions avec **Vicente Castaño**, frère de Carlos Castaño et également un des plus importants chefs des AUC, dans une de ses fermes de San Pedro de Urabá. **Vicente Castaño a d'ailleurs déclaré peu de temps après à la revue *Semana* qu'il avait lui-même emmené les entrepreneurs de Palme dans la région du Bajo Atrato.**⁹

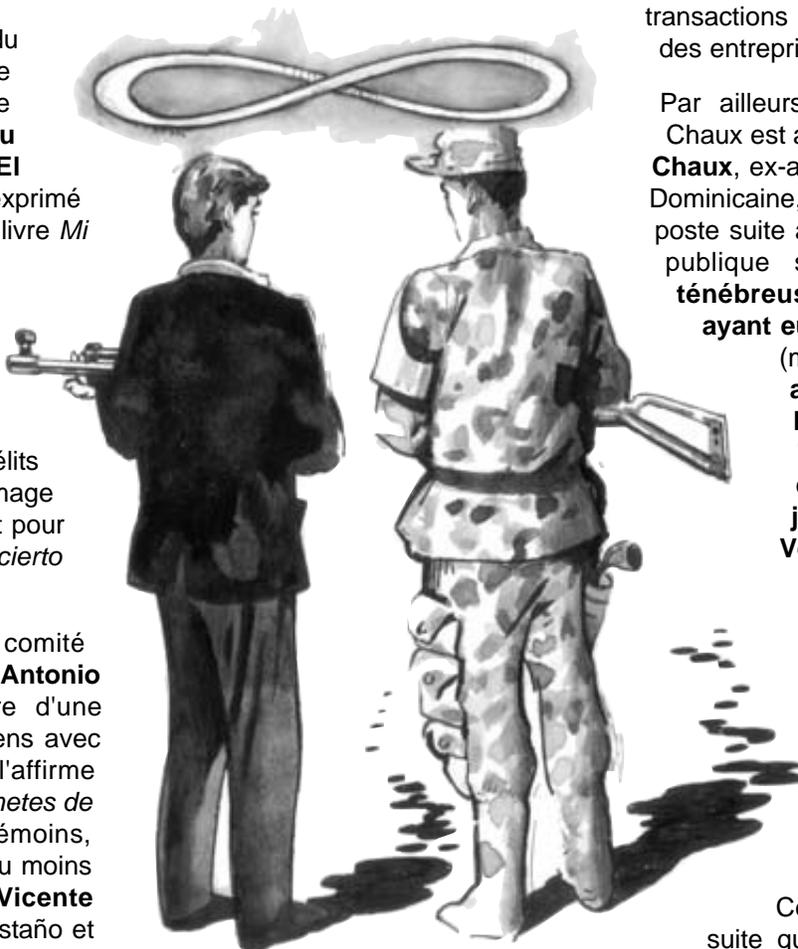
Les tentacules de la famille Zuñiga Caballero se sont étendues jusqu'au entités gouvernementales agraires. **Maria Fernanda Zuñiga Chaux**, la fille de Antonio Zuñiga Caballero, est quant à elle membre du comité directeur de **Palmura S.A.** De plus, alors que Maria Fernanda Zuñiga Chaux était directrice de **Fiduagraria** - la société fiduciaire

du développement rural - **entité relevant du Ministère de l'Agriculture**, 3708 millions de pesos (environ 1 850 000 \$ CAN) en crédit de la **Banque agraire** ont été octroyés à Urapalma, l'entreprise dans laquelle figure son père. Enfin elle fut aussi gérante de la Caisse agraire alors que celle-ci était en liquidation en 2005-2006, justement durant les deux mêmes années ou des transactions ont été réalisées en faveur des entreprises de palme.¹⁰

Par ailleurs, María Fernanda Zuñiga Chaux est aussi la nièce de **Juan José Chaux**, ex-ambassadeur en République Dominicaine, qui a du renoncer à ce poste suite au scandale où à été rendu publique sa participation dans la **ténébreuse rencontre nocturne ayant eu lieu à la Casa de Nariño** (maison présidentielle) entre alias " **Job** ", l'émissaire et bras droit du paramilitaire " **Don Berna** ", **Edmundo del Castillo**, conseiller juridique de **Alvaro Uribe Vélez**, ainsi que l'attaché de presse de Uribe. Cette rencontre avait pour but, selon ce qui fut révélé dans les médias, de permettre à alias " **Job** " de donner de l'information à l'encontre d'un des Magistrats de la Cour suprême de justice concernant un supposé complot contre Uribe¹¹.

Cependant, il fut connu par la suite que la participation de Juan José Chaux dans cette réunion répondait au fait que celui-ci craignait d'être dénoncé par le paramilitaire démobilisé **Ever Veloza alias "HH"**, dans ses déclarations devant la justice dans le cadre de la loi 975 dite de " **Justicia y Paz** ".¹²

Le nom de **Rodrigo Zapata** a été connu publiquement en avril 2008, suite à ce désormais tristement célèbre scandale de " **la Casa de Nari** ", lorsque le paramilitaire démobilisé alias " **Job** " a eu une conversation téléphonique avec lui en sortant de la maison présidentielle.¹³ **Rodrigo Zapata**, connu aussi sous les alias de " **El Negro** " ou " **Ricardo** ",



7 Carlos Castaño a été le chef politique des AUC jusqu'à sa mystérieuse disparition en avril 2004.

8 Gobierno financio cerca del 100% de la palma. Comisión de Justicia y Paz.

9 " **Palma adentro** ". *Semana*. Domingo 14 Agosto 2005 <http://www.semana.com/noticias-nacion/palma-adentro/89187.aspx>

10 *Fiduagraria*. *Nosotros*. <http://www.fiduagraria.gov.co/nosotros/8860959.pdf>

11 Les juges de la Cour Suprême ont été victimes de plusieurs accusations publiques arbitraires de la part du Président Uribe depuis qu'ils ont commencé à être très actifs dans les dossiers de la " **para-politique** ".

12 " **Por escándalo de alias 'Job'**, renuncia como embajador Juan José Chaux ". *El Espectador*. 15 Sep 2008. <http://www.elespectador.com/node/38196/>

est un démobilisé du bloc paramilitaire "Calima" qui était sous l'autorité du chef paramilitaire Éver Veloza ou "HH". Ce dernier a affirmé lors de ces déclarations devant la justice que **Rodrigo Zapata est non seulement propriétaire de plantations de palme dans le Choco mais qu'il est également à la tête des "affaires" de la palme dans cette région**. D'ailleurs selon plusieurs témoignages Zapata aurait hérité des affaires de la famille Castaño Gil à Belén de Bajirá, Mutatá, Carmen del Darién et Riosucio (Bajo Atrato), entre autres de stations d'essence, de quincailleries, d'épiceries, de véhicules, de machinerie, de terres et de plantations de palme...¹⁴

Avant son extradition vers les États-Unis le 3 mars dernier, "HH" a rendu aux procureurs une mémoire où **Carlos Castaño** mentionne la relation entre **Vicente Castaño** et le projet agro-industriel de palme africaine dans le Curvarado.¹⁵ "HH" a aussi raconté comment le projet de la palme dans le Choco a reçu l'aide de **Teresa Gómez** aussi connue comme **Teresa Castaño**, belle-mère du paramilitaire **Ignacio Roldán alias de "monoleche"** qui est sur le comité directeur d'**Agropalma**, autre compagnie présente au Curvarado.¹⁶

Enfin "HH", ancien chef de Zapata, a manifesté que plusieurs "ex-paras" connaissent en profondeur le projet de la palme dans le Bajo Atrato et en particulier Zapata puisqu'il fut le responsable de légaliser à l'**Incora**¹⁷ les papiers des terres pour l'implantation du projet de palme africaine au **Jiguamiandó y Curvaradó, Chocó**, terres que selon ses déclarations **Vicente Castaño** a commencé à acquérir en 1996.¹⁸

CONCLUSION

Des communautés paysannes et afro-descendantes ont été déplacées, terrorisées puis persécutées par les structures paramilitaires, agissant en complicité avec la Brigade 17, afin qu'elles quittent les terres où l'on prévoyait implanter le projet agro-industriel de palme africaine. Une fois le territoire vidé, les chefs paramilitaires, nouveaux seigneurs terriens, ont obtenu que le gouvernement finance presque totalement ce projet agricole illégal. Pourtant, les hauts fonctionnaires du gouvernement colombien connaissaient depuis 2001 les dénonciations selon lesquelles ces communautés étaient attaquées systématiquement par les paramilitaires ce qui avait généré leur déplacement forcé et que des plantations de palme étaient apparues sur les territoires collectifs de celles-ci. Malgré cela nous apprenons aujourd'hui par des sources officielles que ce projet agro-industriel baignant dans la criminalité a été financé dans sa presque totalité par l'État. Ce même projet qui a engendré 134 victimes civiles innocentes parmi les communautés. Une après l'autre, les preuves qui démontrent cette terrible chaîne de complicité sortent de l'ombre ; les entrepreneurs de palme sont dans le meilleur des cas les bénéficiaires directs du paramilitarisme et dans le pire des cas ils sont eux-mêmes parmi les plus importants chefs paramilitaires qu'a connus le pays. Malgré cela, l'État les a financés. Les plantations de palme au Curvarado continuent encore actuellement d'être protégées par les effectifs de la Brigade 15 de l'Armée nationale.

Jusqu'à aujourd'hui, tous les crimes commis contre ces communautés demeurent impunis. Ces "para-entrepreneurs" et fonctionnaires continuent de se promener librement. Un volumineux processus judiciaire à leur rencontre stagne. Il n'y a aucune volonté politique pour que les milliers d'hectares de terres soient redonnées aux communautés ni pour que les responsables de tous ces crimes et violations de droits humains soient traduits en justice.



Rodrigo Zapata a été vu récemment dans la petite ville de Belén de Bajirá, lieu contrôlé en permanence par la Police de l'Uraba et les unités de la Brigade 15 de l'Armée nationale. Pourtant rien ne lui est arrivé, il continue de bénéficier de la négligence militaire et policière et de pouvoir se pavaner en toute impunité. Daniel Rendón Herrera, alias "Don Mario", chef paramilitaire étant supposé être l'homme le plus recherché dans tout le pays, a été vu à deux reprises il y a peu de temps à Caño Manso, Curvaradó, sans qu'il ne soit capturé par les autorités, malgré le fait que sa présence ait été signalée à ces dernières.

Malgré le fait que l'Incoder et le Ministère de l'Agriculture aient reconnu dans des résolutions que le projet de palme fut implanté illégalement sur les territoires collectifs des communautés et que les terres doivent leur être rendues, il semble y avoir un pas de géant entre l'écrit et la réalité. Sur le terrain, les responsables de tels crimes continuent d'opérer sans souci au sein des plantations de palme, aux côtés des effectifs de la Brigade 15 et de la Police de l'Uraba. De nouveaux terrains continuent d'être défrichés pour l'a-

vancée du projet. Les paramilitaires "démobilisés" se promènent désormais en civil avec armes courtes et continuent de faire régner une terreur invisible. Dans ce contexte, que peut-on vraiment espérer de l'administration de la justice face à cette criminalité incrustée dans les sphères du pouvoir politique local, régional et national ? Probablement rien. Si un paramilitaire fraîchement "démobilisé" est invité à une réunion à la maison présidentielle afin de comploter contre les magistrats de la Cour suprême qui agissent dans les dossiers de la "para-politique", peut-on vraiment espérer que se concrétise sous ce gouvernement une volonté politique en faveur de la réparation des victimes ? Probablement pas.

Le scandale dans ce pays fait maintenant partie de l'habitude, la même qui accompagne l'impunité institutionnelle, la même qui a fait passer la Colombie d'un État de droit à un État de fait. Il y a presque 100% d'impunité, presque 100%, comme pour le financement gouvernemental du projet illégal de palme africaine au Bajo Atrato.



13 "Llamada de alias 'Job' puso en la mira de las autoridades a otro ex 'para': Rodrigo Zapata" El Tiempo. http://www.eltiempo.com/colombia/justicia/2008-08-31/llamada-de-alias-job-puso-en-la-mira-de-las-autoridades-a-otro-ex-para-rodrigo-zapata_4492516-1

14 DeVer 495. Rodrigo Zapata en agronegocios de Palma, confirma HH. 19 de marzo de 2009. Comisión de Justicia y Paz. <http://www.justiciaypazcolombia.com/Rodrigo-Zapata-en-agronegocios-de>

15 "Paramilitar alias 'HH' incrimina a palmeros y a empresario de Bello (Antioquia)". El Tiempo. http://www.eltiempo.com/colombia/justicia/2008-09-21/paramilitar-alias-hh-incrimina-a-palmeros-y-a-empresario-de-bello-antioquia_4542245-1

16 "En la ruta de los Castaño" Norbey Quevedo H. / Juan David Laverde P.

17 Incora - Institut colombien de réforme agraire - devenu par la suite Incoder - Institut colombien de développement rural.

18 HH a également dénoncé que ce Zapata est responsable de 27 morts à Titiribí, Amagá et Angelópolis, dans le département de Antioquia et que Teresa Castaño a créé Asoprobeba, une association paysanne sous contrôle paramilitaire, comme mécanisme pour consolider l'expropriation territoriale au Curvarado.

CRIMES D'ÉTAT: LES EXÉCUTIONS EXTRAJUDICIAIRES

Au cours des deux mandats présidentiels d'Alvaro Uribe Velez où fut appliquée la politique de " Sécurité démocratique ", le nombre des exécutions extrajudiciaires¹, aussi appelés " faux positifs ", commises par les forces de sécurité publique a sérieusement augmenté. Selon les rapports des coalitions de droits humains colombiennes, au moins 1122 personnes civiles sans défense ont été assassinées puis présentées par l'Armée comme " mortes au combat ", durant cette période.²

Le scandale des exécutions extrajudiciaires a éclaté dans les grand médias colombiens vers la fin septembre, alors qu'ils ont levé le voile sur l'effroyable histoire des 11 jeunes disparus de Soacha, une banlieue pauvre de Bogota, dont les cadavres ayant été présentés dans un premier temps par l'Armée comme " morts au combat ", furent retrouvés à Ocaña et Cimitarra, des villes de la région du Nord de Santander, à des milliers de kilomètres de Bogota.³ Ce scandale n'était que la pointe de l'iceberg ; produisant l'effet domino, des centaines d'autres cas ont commencé à être révélés. Selon la *Procuraduría General de la Nación*, un organisme de contrôle de l'État, les départements (provinces) les plus touchés sont : Antioquia avec 36% des cas, Caqueta avec 7%, Norte de Santander avec 5%. Les suivent les départements du Meta, Putumayo, Tolima, Casanare, Guajira et Arauca.⁴ Le 4 décembre 2008 à Bogota, le Général Mario Montoya, Commandant en chef de l'Armée colombienne a dû démissionner.⁵

En révisant les cas, la *Procuraduría* déléguée pour les droits humains s'est aperçue que la majorité des personnes assassinées étaient des syndicalistes, des leaders communautaires ou des démobilisés qui vivaient dans des zones rurales.

Par la suite, le cas des disparus de Soacha et d'autres villes du pays a permis d'établir qu'il y avait aussi parmi les victimes des jeunes sans emploi, des personnes avec des antécédents judiciaires et des résidents de zones urbaines pauvres.⁶ Ainsi, les exécutions judiciaires servaient à la fois de mécanisme de répression politique et d'entreprise de nettoyage social, le tout servant à gonfler les statistiques des " victoires " de la sécurité démocratique dans la dite " lutte contre le terrorisme "...

Du 7 août 2002 à 2007, la Coordination Colombie-Europe-États-Unis (CCEEU) et le Mouvement des victimes de crimes d'État (MOVICE) ont documenté 955 exécutions extrajudiciaires et 235 disparitions forcées dans des faits attribuables directement à la force publique colombienne. Il y a toujours eu des attaques de la part du gouvernement, disant que les organisations de droits humains faisaient la défense de guérilleros morts au combat qu'elles tentaient de faire passer comme paysans. Mais à la fin de 2008, il fut révélé à la population comment existe réellement une stratégie déployée par l'Armée au cours de laquelle on exécute des civils et les présente comme morts au combat.⁷

Liliana Uribe, de la Coordination Colombie-Europe-États-Unis (CCEEU) a signalé qu'en plus d'avoir une pratique généralisée et systématique pour commettre des exécutions extrajudiciaires dans tout le pays, l'impunité y est aussi grave et systématique. La CCEEU a documenté des cas dans au moins 23 départements du pays, dans lesquels se répètent les mêmes modes d'opération avec un total de 1477 victimes de disparitions forcées, plusieurs desquelles ont été reportées comme personnes abattues au combat.⁸



1 Selon la définition au sein du Droit international des droits humains, les exécutions extrajudiciaires, sont la privation arbitraire de la vie d'une ou de plusieurs personnes, de la part des agents étatiques ; " une forme de peine sans procès ou peine extralégale, appliquée en marge d'un processus légal et en contrevenant au principe de légalité " Ce dernier " établit que personne ne peut être condamné pour des actions ou omissions qui au moment d'être commises n'étaient pas des délits selon le droit applicable. "

2 *Los falsos positivos son crímenes de Estado*, Déclaration de la Rencontre des familles de victimes des exécutions extrajudiciaires en Colombie, Bogotá, 6 mars de 2009.

3 "Las ejecuciones extrajudiciales continúan", *Revue Cambio*, Bogotá, 4 octobre 2008.

4 *Ejecuciones Extrajudiciales en Colombia : 1ero de octubre a 31 de diciembre de 2008*, Rapport de la Table de travail sur les exécutions extrajudiciaires, Observatoire de droits humains et droit humanitaire de la Coordination Colombie-Europe-Etats-Unis, Bogotá, janvier 2009.

5 Ibid.

6 "Reportes de falsos positivos recibidos por la Procuraduría pasaron de 10 a 200 en tres años", *El Tiempo.com*, Bogotá, 2 novembre 2008.

7 *Ejecuciones Extrajudiciales en Colombia : 1ero de octubre a 31 de diciembre de 2008*, op.cit.

8 *Queremos visibilizar que continúan las ejecuciones extrajudiciales en Colombia*, entrevue réalisée par Sergio Castro Sánchez à Franklin Castañeda du Comité Nacional de Impulso du MOVICE, Bogotá, 7 mars 2009. www.movimientodevictimas.org

MODALITÉS D'OPÉRATION

En octobre 2007, la Mission internationale d'observation sur les exécutions extrajudiciaires et l'impunité en Colombie, composée de professionnels indépendants provenant d'Allemagne, d'Espagne, des Etats-Unis, de France et du Royaume Uni, a révisé les cas d'exécutions extrajudiciaires enregistrées jusqu'à ce moment dans le pays et a découvert qu'elles obéissaient toutes à un même mode d'opération :

" La Mission a découvert des patrons communs dans la manière dont se réalisent les exécutions extrajudiciaires qui ont pu être documentées dans plusieurs régions de la Colombie, ce qui permet de conclure qu'il ne s'agit pas de faits isolés mais bien de conduites systématiques préméditées. Les victimes en général étaient d'humbles paysans, autochtones, leaders communautaires et personnes socialement marginalisées. Dans plusieurs cas ils furent privés arbitrairement de leur liberté par l'armée, postérieurement vêtus d'habits militaires et exécutés. Par la suite ils furent présentés comme guérilleros 'morts au combat' "10

De la même manière, le Bureau du Haut commissariat pour les droits humains des Nations unies a signalé dans son dernier rapport sa préoccupation pour la " persistance d'exécutions extrajudiciaires attribuées à des membres de la force publique, fondamentalement de l'Armée " et que " certaines caractéristiques communes aux cas dénoncés sont de présenter les victimes comme morts au combat, d'altérer la scène des faits avant la levée du cadavre et dans la majorité des cas, faire en sorte que la justice pénale militaire assume les enquêtes. Les enquêtes mises en œuvre par les autorités sur cer-



tains de ces cas révèlent qu'ils pourraient être motivés par la pression pour l'obtention de résultats et l'intérêt de certains membres de la force publique d'obtenir à partir de ces résultats une série de bénéfices et reconnaissances. "11

Par ailleurs il semble que les stratégies de la Force Publique ont changé au fil des années de l'administration Uribe. Au fur et à mesure que les organismes de défense des DDHH réussissent à mettre en lumière certaines modalités d'opération causant des violations massives des droits, alors les stratégies changent. Au début on a fait face à des détentions arbitraires et massives qui ont touché plus de 8000 personnes dans les trois premières années du gouvernement de Alvaro Uribe et il a été démontré par la suite que plus de 80% de celles-ci furent illégales et la justice colombienne a dû les acquitter. Ensuite on est passé à une stratégie basée sur les persécutions ou montages judiciaires et les détentions sélectives. Puis lorsque la stratégie des exécutions extrajudiciaires de leaders paysans vivant dans des régions d'intérêt géostratégique et économique pour l'État et les multinationales a été dénoncée, l'État a commencé à enlever plutôt des jeunes de quartiers urbains pauvres ou des itinérants afin de les présenter comme morts au combat. Lorsque cette dernière modalité d'opération a également été mise à découvert alors les organisa-

tions de DDH ont commencé à noter que les cas de disparitions forcées ne sont plus rapportées comme morts au combat, mais qu'elles se produisent dans des zones où le contrôle militaire est absolu.12

TÉMOINS-CLÉS

Salvatore Mancuso a révélé d'importants détails sur les "faux positifs" 13

Le 18 novembre 2008, l'ex-chef paramilitaire Salvatore Mancuso a dénoncé lors d'une comparution à la Cour fédérale de Washington, neufs hauts gradés des Forces armées qui, selon ses dires, ont facilité, patronné, protégé ou participé directement dans des massacres commis dans le cadre de la " guerre antissubversive ". De plus, durant l'au-

dience, Mancuso a confirmé que lorsque Jorge Noguera fut directeur du Département administratif de sécurité - DAS (service de renseignements colombien), cette institution s'est convertie en la principale source de renseignements pour les paramilitaires. " Je vais être sincère, a-t-il dit. Nous faisons le travail sale que le DAS et la Force publique ne pouvaient pas faire ". Et il assura également que plusieurs professeurs et étudiants de l'Université de Cordoba furent assassinés après que le DAS eut défini les cibles.14

9 La Mission internationale d'observation sur les exécutions extrajudiciaires et l'impunité en Colombie a réalisé son travail du 4 au 10 octobre 2007, sur invitation de la CCEEU. L'objectif de la Mission consistait en la vérification de l'existence des exécutions extrajudiciaires au pays. La Mission a compté avec l'appui du Haut commissariat des Nations unies en Colombie et a réalisé des entrevues avec des représentants des institutions de l'État et du gouvernement central, des autorités régionales et des organisations sociales.

10 *Rapport final de la Mission internationale d'observation sur les exécutions extrajudiciaires et l'impunité en Colombie*, Observatoire de droits humains et droit humanitaire de la Coordination Colombie-Europe-États-Unis, Documents thématiques no4, Bogota, Colombie, 2008.

11 *Los falsos positivos son crímenes de Estado*, op.cit.

12 *Queremos visibilizar que continúan las ejecuciones extrajudiciales en Colombia*, op.cit.

13 "Faux positifs" est le terme utilisé par les grands médias colombiens pour parler d'exécutions extrajudiciaires.

14 "Mancuso comprometió a nueve oficiales en audiencia", *Revue Cambio*, Washington, 23 novembre 2008.

Un démobilisé raconte comment s'est déroulé le recrutement des jeunes

Le 2 novembre 2008, suite aux déclarations d'un démobilisé des AUC¹⁵, il a pu être établi que dans certaines régions comme Sahagun (Cordoba), les jeunes étaient recrutés par cet ex-paramilitaire (sic) qui était par la suite contacté par des soldats de la *Infanteria Marina* et la Brigade 11 de l'Armée. L'ex paramilitaire attirait les jeunes en leur offrant du travail dans des fermes du département de Sucre, puis il les "remettait" aux militaires et ces jeunes apparaissaient par la suite comme morts au combat.¹⁶

Un ex-sergent donne des détails de comment se planifiaient les assassinats

Le 16 octobre 2008, on a connu le témoignage du Sergent Alexander Rodríguez Sánchez, qui a fait partie des unités de contre-guérilla de la Brigade mobile 15 de l'Armée. En mai 2008, il a fait la déclaration suivante devant un fiscal, qui l'a converti en un des principaux témoins au sein de l'enquête de la Fiscalía sur les exécutions extrajudiciaires :

" L'habitude de tuer des personnes innocentes et de les présenter comme subversifs a été imposée par celui qui était alors commandant de cette unité, le Coronel Herrero. Pour justifier les morts, l'officiel s'arrangeait pour que le B2 (service de renseignement de l'armée) ouvre des dossiers avec des observations sur de supposés antécédents des victimes (...) "¹⁷

Paradoxalement, seulement trois jours plus tard, celui qui a dénoncé fut puni alors que le responsable de ces atrocités fut récompensé. Une junte de généraux ayant à leur tête le Commandant en chef de l'Armée colombienne, le Général Mario Montoya, décida de retirer le Sergent Rodríguez du service, alors que le Colonel Santiago Herrera qui dirigeait la Brigade où ont été commis ces crimes contre des civils sans défense, fut récompensé et transféré à Bogota afin d'assumer le poste d'officier aidant du Général Montoya.¹⁸

Un paysan assassiné par l'Armée s'est avéré être le frère d'un des soldats

Le 25 octobre 2008, le soldat Luis Esteban Montes, a racon-

té à la revue *Semana* comment le 3 mai 2007, ses compagnons de peloton ont tué un paysan quelconque afin de la faire passer comme guérillero. Mais la victime s'est avéré être son propre frère.

"J'étais soldat contre-guérilla dans le Bataillon d'infanterie no31 qui opère dans le département de Cordoba. Cela faisait plus de 15 jours que ma compagnie se trouvait dans un petit village qui s'appelle San Juan. Nous étions simplement là sans rien faire. Mais le jour de la fête des mères approchait et les hauts commandants ont commencé à se préoccuper parce que nous n'avions pas de résultat à montrer ni de mérite afin qu'ils puissent nous donner des jours de congé pour visiter nos familles. Ils ont donc commencé à parler de l'idée de "légaliser" quelqu'un. C'est à dire de tuer quelqu'un pour le faire passer comme guérillero et d'ainsi gagner la permission de sortir. Ça ne m'a pas vraiment surpris, puisque les "légalisations" sont chose quotidienne (...) Mais peu de temps plus tard je me suis rendu compte que celui qui avait été choisi était mon frère, Leonardo Montes."¹⁹

Paysan de 22 ans qui fut victime d'une tentative d'exécution extrajudiciaire

Willamir Rodriguez Figueroa, un paysan analphabète de 22 ans, raconte que le 6 octobre 2007, il sortait de son village lorsqu'il fut arrêté par des soldats sous prétexte que ses papiers d'identité n'étaient pas en règle. Après l'avoir fait marcher durant plusieurs heures, alors qu'il était presque minuit, il raconte comment "ils m'ont mis les menottes et m'ont attaché avec une corde à un arbre de cacao. Puis quelque temps plus tard j'ai senti le coup de feu, je suis tombé face contre terre et j'ai fait le mort (...) Ensuite les soldats sont arrivés puis ils m'ont mis un fusil à côté de la tête". Willamir raconte ensuite comment il est arrivé à s'échapper et à courir jusqu'à trouver refuge dans la maison d'un paysan qui l'a aidé à se rendre à l'hôpital de El Tarra. Là bas il fut détenu par les autorités. Après avoir passé deux mois à l'hôpital, il est actuellement en prison accusé de rébellion. Deux personnes apportées par l'Armée ont témoigné (sic) contre lui.²⁰ Aujourd'hui, il n'est qu'un de plus parmi les 7500 prisonniers politiques qui sont privés de leur liberté dans les prisons colombiennes, dont plus de 60% sont des civils pour la plupart victimes de "montages judiciaires".

JUSTICE ?

Le 6 mars 2009, jour où se tenait à Bogota la "Rencontre des familles de victimes d'exécutions extrajudiciaires" et la réalisation d'une marche pour dénoncer ces crimes d'État et demander justice, le Ministre de la Défense a affirmé devant les médias que "le problème des faux positifs était terminé". En réalité, le problème est loin d'être terminé puisqu'il n'y a toujours ni vérité, ni justice, ni réparation, ni garantie de non répétition. Lorsque ces facteurs seront réunis, alors les familles des victimes pourront dire que le problème est résolu.

Lorsque le scandale des "faux positifs" a éclaté, pendant la visite en Colombie de la représentante du Haut commissariat des Nations unies pour les droits humains, le gouvernement a annoncé le 29 octobre la destitution de 27 militaires, dont trois généraux, puis par la suite de 10 militaires de plus.²¹ Mais cela n'est qu'un premier pas. La Fiscalía doit maintenant dire aux familles des victimes et à la société si ces 37 militaires sont reliés à des processus judiciaires et si tel est le cas, où en sont ces enquêtes. Si ces processus ne sont pas en cours de route, alors la Fiscalía doit ouvrir immédiatement des enquêtes à leur sujet. Ce qui arrive en

Colombie est que beaucoup de ces cas sont enquêtés par la justice pénale militaire. Ce doit pourtant être un organe civil qui enquête ces faits, puisque la justice pénale militaire a comme rôle de juger des failles durant le service, ce que ne sont définitivement pas les exécutions extrajudiciaires. De plus les organisations de droits humains demandent à la Fiscalía de créer une unité spéciale qui dépende de l'unité

de droits humains de la Fiscalía afin qu'elle prenne en main toutes les enquêtes relatives aux cas d'exécutions extrajudiciaires. Cela est important puisque plusieurs des cas sont entre les mains de *fiscalías* régionales, dans des municipalités où les conditions d'impartialité ne peuvent être garanties.²²

" AGENTS CORROMPUS " OU " CRIMES D'ÉTAT " ?

Le Gouvernement ne veut pas reconnaître l'existence de crimes d'État ; il se cache derrière l'hypothèse selon laquelle il s'agit d'actions commises par des agents étatiques corrompus. Pourtant l'ampleur du phénomène, qui s'est étendu à près de 1500 victimes en six ans dans 23 départements du pays, où l'on observe un même modus operandi, démontre qu'il ne s'agit point d'une accumulation d'événements isolés les uns des autres, mais qu'au contraire les exécutions extrajudiciaires sont des actions systématiques planifiées qui répondent à une stratégie bien définie soutenue par les politiques de l'État.²³

Si les exécutions extrajudiciaires ne sont pas une politique d'État, pourquoi le Coronel Santiago Herrera, qui a été à la tête de la Brigade mobile 15 en 2006 et 2007, une des unités militaires les plus dénoncées pour de possibles exécutions extrajudiciaires, fut en décembre 2007 récompensé et promu au poste d'aidant du Général Montoya, qui était alors commandant en chef des Forces armées colombiennes ? Pourquoi le Sergent Rodriguez, qui a dénoncé ces atroces violations de droits humains commises par l'Armée, a été retiré de l'institution de manière discrétionnaire, décision ayant eut l'aval d'une junte de généraux ? Cela prouve que la pratique des exécutions extrajudiciaires fut approuvée et promue par les plus hauts responsables militaires en tant que politique institutionnelle.

La même chose se produit avec la stratégie paramilitaire qui a toujours été une stratégie sous le couvert de l'État, comme le laisse savoir clairement Salvatore Mancuso, depuis la Cour fédérale de Washington, en affirmant que les hauts commandants des Forces armées et les responsables des services de renseignements colombien ont " facilité, protégé et participé directement " dans les opérations menées par les paramilitaires au nom de la lutte anti-subversive, dont ont si souvent souffert les populations civiles rurales.²⁴

Dans la réalité actuelle, nous constatons que les crimes qui étaient commis par les paramilitaires avant leur apparente " démobilisation ", ont recommencé à être commis directement par les militaires dans une certaine proportion, bien que nombre de menaces et d'assassinats sélectifs continuent d'être perpétrés par les paramilitaires sous de nouveaux noms tels que *Aguilas Negras* ou *Autodefensas Gaitanistas de Colombia*. C'est pour cette raison que le nombre d'exécutions extrajudiciaires réalisées par l'Armée, dans le cadre de la doctrine de Sécurité démocratique mis de l'avant par le Président Uribe depuis 2002, a sérieusement augmenté.

De long en large du pays, des centaines de crimes ont été commis par l'Armée contre de jeunes hommes de moins de 35 ans, provenant des secteurs populaires les plus exclus ou simplement syndicalistes, étudiants ou paysans s'étant convertis en leaders sociaux critiques du gouvernement. Cette situation fait planer de sérieux doute sur l'existence réelle d'un État de droit en Colombie, au delà de la formalité des institutions. L'ensemble des données amassées sur les exécutions extrajudiciaires nous indique clairement qu'il s'agit d'une pratique systématique et généralisée, qui se place au rang de " crime contre l'humanité ", dont la responsabilité est pleinement attribuable à l'État colombien.²⁵



15 Autodefensas Unidas de Colombia - AUC - nom de l'organisation paramilitaire nationale aujourd'hui "démobilisée" selon la version officielle.

16 "Ex AUC cuenta como fue el reclutamiento de al menos 7 jóvenes en Sahagún (Córdoba)", *El Tiempo.com*, Bogotá, 2 noviembre 2008.

17 "Bajo sospecha", *Revista Cambio*, Bogotá, 16 de octubre de 2008.

18 "Nos daban cinco días de descanso por cada muerto", *Revista Semana*, Bogotá, 1er février 2008.

19 *Ejecuciones Extrajudiciales en Colombia : 1ero de octubre a 31 de diciembre de 2008*, op. cit.

20 "Nos daban cinco días de descanso por cada muerto", op.cit.

21 "Purga histórica en el Ejército por Desapariciones", *El Espectador*, Bogotá, 29 octubre 2008.

22 *Queremos visibilizar que continúan las ejecuciones extrajudiciales en Colombia*, op. cit.

23 Ibid.

24 "Mancuso comprometió a nueve oficiales en audiencia", op. cit.

25 *Los falsos positivos son crímenes de Estado*, op. cit.



Comme des fourmis nous avançons
Sur l'autoroute des géants
Et de petits cailloux nous déposons
Dans les souliers des puissants
Notre chemin nous construisons
Sous les pelletés de terres des tyrans
Et des morsures nous infligeons
A ceux qui écrasent tout de leurs pas d'éléphants
Face à l'impossible nous résistons
Peu importe la force de l'ouragan
Des tranchées d'insoumission nous creuserons



Projet accompagnement solidarité Colombie

www.pasc.ca

info@pasc.ca 514-966-8421